

**DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'OCCASION DE LA REUNION  
INFORMEL DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN  
DU CCI DU 26 JANVIER 2015**

, Madame la Présidente,

Madame la Présidente,

La délégation de Côte d'Ivoire se réjouit de cette rencontre et voudrait à cette occasion renouveler sa confiance au Centre du commerce international pour le rôle majeur et déterminant qu'il a joué dans la conception et la mise en œuvre du Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale dénommé PACIR.

Ce programme financé par l'Union Européenne a contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires et a permis l'adoption d'une stratégie nationale d'exportation qui va affecter l'activité des petites et moyennes entreprises, du fait qu'elle porte sur des produits d'exportation non traditionnels.

Ainsi, au regard des résultats obtenus dans le cadre du PACIR et mieux encore, en raison de l'approche du CCI fondée sur la gestion axée sur les résultats qui assure la transparence et l'efficacité, la délégation ivoirienne ne peut que se féliciter et soutenir le Centre du Commerce International dans le domaine qui est le sien à savoir apporter un appui à la promotion des exportations des PMA et des PED à faible revenus.

Par ailleurs, la délégation ivoirienne accorde son soutien aux réponses du CCI à l'évaluation indépendante externe et à son Plan stratégique 2015-2017.

Dès lors, doter le CCI de moyens conséquents et prévisibles, c'est-à-dire de ressources à long termes pour la réussite de sa mission, notamment en faveur des pays africains, paraît plus que nécessaire.

Enfin, la délégation ivoirienne salue la déclaration faite par le Canada au nom des bailleurs et remercie l'UE pour son financement du PACIR.

Je vous remercie.